

A l'époque de la guerre civile, 30,000 des nôtres allèrent combattre pour la liberté des Etats-Unis à l'ombre du drapeau étoilé, et aujourd'hui les cendres de plusieurs centaines de ces braves, qui firent le sacrifice de leur vie pour la cause de l'union, reposent dans les plaines du Tennessee et du Kentucky. Et lorsque le gouvernement américain voulut faire passer ses soldats armés sur le sol canadien, depuis Détroit jusqu'à Buffalo, nous lui permîmes de se servir librement pour les transporter, de l'ancienne ligne du chemin de fer Grand-Occidental. D'autre part, quand nous voulûmes, lors du soulèvement du Nord-Ouest, faire passer nos troupes par le canal du Sault-Sainte-Marie, le gouvernement américain s'y opposa. Nos soldats durent donc faire le portage, ce qui occasionna beaucoup d'ennuis, de dépense et de retard.

Telle fut notre manière d'agir à l'égard des Etats-Unis. On peut voir maintenant de quelle manière le gouvernement américain projette de se comporter envers nous. S'il entend nous traiter, dans le cas dont il s'agit ici, comme il avait fait précédemment, il est temps qu'on se demande s'il ne convient pas que le gouvernement fédéral garde la possession de ces terres afin que, s'il surgit des difficultés de cette nature—et la chose est presque inévitable—rien ne nous empêche de les régler. De cette façon, au lieu de traiter avec deux ou trois provinces de l'Ouest, le gouvernement américain sera obligé de s'adresser directement aux autorités fédérales, et nous verrons à ce que nos droits soient respectés comme il convient et à ce que les Etats-Unis n'abusent plus de nous.

M. SPROULE : Le ministre de l'Intérieur pourrait-il nous dire quelle est, dans les deux nouvelles provinces, l'étendue de territoire disponible ? D'après le rapport qu'on nous a communiqué, il y aurait environ 122,309,000 acres de terres disponibles dans l'Alberta, la Saskatchewan et l'Assiniboia. Le ministre a-t-il quelque renseignement à nous fournir à ce sujet ?

M. FITZPATRICK : Avec la permission du ministre de l'Intérieur, je répondrai à l'honorable député qu'il trouvera le renseignement qu'il demande à la page 3 du 97e document de la session ; il y constatera que 38,160,964 acres de ces terres sont compris dans l'Alberta.

M. SPROULE : J'ai ce renseignement. Ces trois districts sont-ils compris dans les deux provinces nouvelles ?

M. FITZPATRICK : Oui.

M. SPROULE : Comprendront-elles aussi une partie quelconque de l'Athabaska ?

M. FITZPATRICK : Oui.

M. SPROULE : Quelle partie ?

M. FITZPATRICK : Le district tout entier.

M. WRIGHT.

M. SPROULE : Elles ne comprendront aucune partie des districts de Franklin et de Mackenzie, où il se trouve 155,600 acres de plus ; de sorte que les deux nouvelles provinces comprendront environ 277 millions d'acres de territoire disponible, c'est-à-dire non encore vendu. Le ministre ne voit-il pas que nous avons virtuellement reconnu aux provinces la jouissance usufruitière de ce territoire, puisque nous allons leur payer l'intérêt d'un capital de \$37,500,000, soit \$1.50 pour chacun des 25 millions d'acres ? Sur les quelque 278 millions d'acres de territoire, nous en prenons 25 millions que nous estimons à \$1.50 l'un, sur lesquels nous paierons chaque année 1 p. 100, soit \$375,000, jusqu'à ce que la population soit de 400,000 âmes ; nous paierons ensuite 1½ p. 100, ou \$562,000 par an, jusqu'à ce que le chiffre de la population soit de 1,200,000 habitants, et, après cela, 3 p. 100, ou \$1,112,500 par an. A cela nous ajouterons chaque année, pendant cinq ans, pour les bâtiments publics, un quart de 1 p. 100, soit \$94,500. En somme, nous accordons aux nouvelles provinces un peu plus de trois pour cent d'intérêt sur le capital que représenterait la vente à \$1.50 chacun des 25 millions d'acres de terre. Plus tard, j'imagine, les provinces de l'Ouest viendront dire au gouvernement fédéral : Vous nous avez pris 25 millions d'acres de notre territoire, mais il en reste encore 125 millions ; nous devrions avoir certains droits de propriété sur ces terres, mais vous ne nous en avez rien donné ; vous vous êtes contentés de nous payer l'intérêt à un taux très bas sur les 25 millions d'acres que vous avez estimés à \$1.50 chacun et que vous pourriez vendre aujourd'hui, pour la plupart, à des prix variant entre \$3 et \$5. Je suis d'avis que la population de l'Ouest ne se contentera pas longtemps des conditions financières de cet arrangement, et ne trouvera pas que le gouvernement fédéral lui a rendu pleine justice. Dans mon opinion, elle ne tardera pas à nous présenter de nouvelles réclamations.

Dans un autre rapport que j'ai sous les yeux, je remarque que chaque province est censée renfermer 75 millions d'acres de terres arables ou de terres à pâturages—j'ignore s'il s'agit seulement de terres à pâturages ou si elles sont réunies aux terres arables, car il n'est pas fait de distinction entre les deux. Quoi qu'il en soit, le rapport indique qu'il se trouve actuellement dans les limites des deux nouvelles provinces 150 millions d'acres de bonne terre, et, déduction faite des 25 millions d'acres déjà mentionnés, il en reste encore 125 millions que nous prenons aux provinces sans leur en donner le moindre équivalent. C'est là-dessus, j'en suis sûr, qu'elle ne tarderont pas à fonder leurs réclamations. A quelque point de vue que je me place, il me semble toujours que nous ne faisons que fournir à la population de ces deux provinces des raisons de venir bientôt nous réclamer une augmentation de subside ou une compensation pour leurs terres.